

Mention DU TREMPLIN Santé-Sport

Le DU Tremplin est un Diplôme Universitaire ouvert au second semestre de l'année universitaire, destiné aux étudiants en première ou deuxième année des études supérieures (PASS, LAS, et autres L1, BTS, BUT) qui souhaitent se réorienter. Il permet aux étudiants de consolider leur projet d'études et de mieux préparer leur réorientation pour la rentrée suivante.

Le DU Tremplin Santé – sport d'une durée de 5 mois (Février à juin) est en particulier destiné aux étudiants souhaitant poursuivre ultérieurement une formation dont les finalités professionnelles correspondent aux secteurs d'activité et métiers en lien avec le sport et/ou la santé.

Il existe 3 parcours différents pour le DU Tremplin Santé-Sport à l'UFR3S :

- Parcours Métiers de la santé soignante et non soignante
- Parcours Soins infirmiers
- Parcours STAPS

L'objectif de la formation est de donner l'opportunité aux étudiants inscrits en première année d'études supérieures qui sont en situation de décrochage à l'issue du premier semestre ou qui souhaitent se réorienter suite à un choix inadapté à l'issue de la terminale, de mettre à profit le second semestre de l'année universitaire afin de définir un nouveau parcours d'études en adéquation avec un projet professionnel dûment réfléchi dans le domaine de la santé, tout en leur permettant d'acquérir des compétences et des méthodes de travail qui conduiront à leur réussite ultérieure en L1.

Il s'agira ici de redonner confiance aux étudiants ayant rencontré des difficultés d'adaptation aux modes de fonctionnement et d'apprentissage de l'enseignement supérieur.

Une UE commune à l'ensemble des parcours permet de disposer de connaissances fondamentales dans le domaine Santé – Sport. Les étudiants suivent par ailleurs des enseignements spécifiques à chaque parcours afin de les initier aux enseignements qui pourraient être dispensés en 1^{ière} année des formations en lien avec le parcours choisi. L'acquisition de connaissances dans le domaine des sciences pour la santé, permet aux étudiants de disposer des bases solides facilitant la poursuite de leur formation dans le domaine de la santé. L'équipe pédagogique a par ailleurs pour mission de les former à des méthodologies de travail adaptées à l'enseignement supérieur.

Les étudiants sont accompagnés dans la structuration de leur projet professionnel à travers d'ateliers animés par des spécialistes de l'orientation de Direction de l'Orientation de l'Université de Lille. Des séminaires métiers sont organisés et un stage de découverte du milieu professionnel est réalisé afin d'aider les étudiants à finaliser leur futur choix d'orientation.

Le plus de la formation

Les DU Tremplin permettent de renforcer les compétences d'étudiants de 1^{ère} année d'études dans certaines disciplines, de travailler leur projet d'études en s'appuyant sur une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de la réalité des métiers en lien avec la santé et/ou le sport grâce à un stage.

Mention DU TREMPLIN Santé-Sport

Parcours STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)

Nombre de crédits ECTS : 30

Campus : UFR3S – SSEP, Ronchin

Niveau d'études visés : Diplôme de réorientation

Durée des études : 6 mois

Langues d'enseignement : Français

Régime d'études : Formation initiale

Stage : Oui obligatoire

Contact administratif : Antoine BELLENS, antoine.bellens@univ-lille.fr

Contact pédagogique : Brigitte MAINGUET, Professeure des Universités, brigitte.mainquet@univ-lille.fr

Savoirs faire et compétences

Le DU Tremplin STAPS est destiné à des étudiants ayant obtenu un baccalauréat général ou technologique souhaitant se réorienter vers une formation dont les finalités professionnelles correspondent aux secteurs d'activité et métiers en relation avec le monde du sport.

Compétences générales :

- Restituer l'activité sportive dans son contexte économique, politique, social ou de santé
- Élaborer un plan d'action mettant en œuvre une dimension sportive (programme éducatif, entraînement sportif, programme adapté à une pathologie...)
- Mettre en œuvre ce plan et en évaluer les effets.

Des compétences spécifiques sont ensuite acquises dans chaque mention.

Organisation

Les enseignements s'articuleront autour de trois blocs de connaissances et de compétences incluant 2 à 3 unités d'enseignements (UE) pour un total de 200 h d'enseignements dirigés.

- Des cours appliqués à l'activité physique et sportive telles que la psychologie, la biomécanique, la physiologie, l'histoire sont proposés ainsi que des pratiques physiques avec un certain niveau d'exigences attendues.
- Un stage de découverte du monde professionnel de 1 à 6 semaines sera obligatoirement à réaliser pour valider le DU Tremplin STAPS.

Poursuite d'études

A l'issue du DU tremplin Santé – Sport, parcours Métiers de la santé soignante et non soignante, les étudiants devront se réinscrire sur l'application « ParcoursSup ». Ils seront accompagnés par le SUAIO dans cette démarche.

Une recommandation du responsable du DU Tremplin pourra être transmise aux responsables de ces formations à la demande de l'étudiant ou du responsable de la formation visée.

À la fin de la L1 Portail STAPS, quatre mentions sont proposées avec des orientations bien distinctes.

Mention Éducation motricité

- Connaître les aspects juridiques, éthiques et déontologiques relatifs à l'exercice de ses fonctions futures
- Élaborer un projet pédagogique cohérent, en relation avec les textes officiels et/ou les objectifs de la structure, les caractéristiques du public, les APSA
- et leurs effets possibles tout en tenant compte du contexte et des contraintes particulières du milieu.
- intervenir en situation d'enseignement : Animer des séances visant la transmission de contenus adaptés.
- Observer et analyser la situation d'enseignement afin de réguler son intervention. -Évaluer les résultats obtenus.

Mention management du sport

- Connaître l'environnement sportif et son évolution sous ses différentes facettes.
- S'intégrer dans des projets sportifs dans le secteur sportif privé ou public.

- Élaborer des projets avec les objectifs de la structure, les caractéristiques du public et leurs effets possibles tout en tenant compte du contexte et des contraintes particulières du milieu.

Mention entraînement sportif

- Analyser des données complexes de la performance sportive à des fins de conception de l'entraînement.
- Planifier et mettre en oeuvre le projet d'entraînement, d'amélioration de performance d'un groupe
- Intervenir sur l'optimisation des performances d'une personne ou d'une équipe pendant le déroulement d'une compétition.

Mention activité physique adaptée et santé

- Élaborer des programmes d'APA en relation avec les déficiences, incapacités ou handicaps
- Mettre en œuvre et évaluer des interventions en APA
- Connaître les différents secteurs professionnels
- Construire un projet professionnel

Insertion professionnelle visée

Tremplin pour une admission en 1^{ère} année d'études supérieures

À la fin de la L1 STAPS, un choix s'impose dans une des 4 mentions permettant de travailler dans un secteur spécifique avec un métier visé.

Secteurs d'activités en STAPS

Selon les mentions, les milieux d'intégration sont à la fois multiples et variés :

Activité physique adaptée et santé

- Milieu hospitalier, milieu associatif, réseaux santé (diabète, obésité, cardiovasculaire) sec-teur privé.

Éducation et motricité :

- Éducation Nationale et milieu périscolaire...

Management du sport :

- Évènementiel, communication, secteur fédéral, loisirs, tourisme...

Entraînement sportif :

- Milieu associatif, fonction territoriale et fonction publique, secteur commercial privé...

Les métiers visés en STAPS :

Éducation et motricité :

- Professeur d'EPS, professeur des Écoles, Conseiller pédagogique EPS du primaire, éducateur sportif...

Management du sport :

- Gestionnaire d'organisations sportives et de loisirs, chargé de communication...

Entraînement Sportif :

- Professeur de sport, cadre sportif, conseiller technique, Agent territorial des APS, directeur technique dans des fédérations, au CREPS et Jeunesses et Sport, entraîneur sportif, préparateur physique...

APAS :

- Enseignant en APA, responsable prévention sport santé, cadre de santé APAS, concepteur de projets APAS

Admission

Les étudiants sont sélectionnés sur la base d'un dossier de candidature présentant leurs résultats antérieurs et leur motivation à intégrer le DU Tremplin Santé - Sport. Si nécessaire un entretien individuel est organisé avec le responsable pédagogique de la formation.

Les candidatures se font en ligne via la plateforme reo-suaio suite à un atelier de réorientation proposé par la Direction de l'Orientation de l'Université de Lille.

Les dossiers validés par la Direction de l'Orientation de l'Université de Lille sont ensuite transmis aux responsables de la formation pour examen.